



10e EDITION
ANNIVERSAIRE 2025

ENTREPRISES



TotalEnergies Renouvelables France & Le collectif d'agriculteurs des Terres du Sud Aubois

Le projet des Terres du Sud Aubois : un collectif d'agriculteurs engagé pour une transition énergétique concertée



Nom du BET /AMO

*Stratéact

La démarche s'inscrit dans un cadre réglementaire

OUI NON

La démarche est

PONCTUELLE PÉRENNE

THÈME

ÉNERGIE

AGRICULTURE



RÉSUMÉ DE LA DÉMARCHE

Un collectif d'une trentaine d'agriculteurs se mobilise pour développer un projet agrivoltaïque afin de pérenniser leur activité : l'information, le dialogue et la co-construction ont été au cœur d'une démarche de concertation d'ampleur adaptée au territoire et soutenue par les élus.

Cette dynamique collaborative a permis d'impliquer de nombreux acteurs pour aboutir à un projet bien ancré localement, notamment grâce à la transparence de la démarche et à l'élaboration collective de mesures d'accompagnement.

LA DÉMARCHE

PRÉPARATION

* (contexte, qui initie le projet, objectifs poursuivis, date de mise en place du projet, coût total du projet, territoire concerné, transparence des documents et de la démarche depuis sa mise en place, calendrier de suivi, communication, etc.)

En 2021, un collectif regroupant des agriculteurs du Sud de l'Aube s'est constitué, constatant que l'exploitation de leurs parcelles devenait de plus en plus difficile en raison du faible potentiel agronomique (argiles, cailloux...) et des aléas climatiques (grêle, sécheresse...). Ils ont alors décidé de monter un projet commun qui pourrait leur permettre de pérenniser leur activité, et en ont informés tous les agriculteurs du territoire : de quelques-uns il y a trois ans, ils sont désormais près de 30 agriculteurs engagés aujourd'hui.

Etant sensibles aux enjeux de production d'énergie renouvelable, l'agrivoltaïsme leur est apparu comme la solution idéale, permettant de pérenniser leur activité en protégeant leurs parcelles des fortes chaleurs qui impactent grandement leur rendement en céréales. La mise en place du projet permettra également de remettre un atelier d'élevage et de trufficulture sur le territoire.

En 2022, le collectif a décidé de se faire accompagner par TotalEnergies Renouvelables afin d'étudier puis développer son projet.

Le projet Terres du Sud Aubois, du fait de son étendue, du coût du projet (85M d'euros) et par le nombre d'exploitants et de communes impliquées (8 puis 6), a tout de suite été identifié comme nécessitant une démarche de concertation spécifique et de grande ampleur permettant d'adapter le projet aux besoins du territoire. Pour être accompagné dans ce processus, TotalEnergies a fait appel au cabinet de conseil en concertation Strateact.

Le collectif d'agriculteur s'est mobilisé dès le lancement du développement pour rencontrer les différents acteurs du territoire afin de faire connaître les enjeux rencontrés par leurs exploitations, leur démarche et le projet qu'ils souhaitent mettre en place sur leurs parcelles.



LA DÉMARCHE

La priorité a notamment été pour eux de rencontrer les élus des communes concernées pour s'assurer que le projet serait bien accepté localement. Suite à ces premiers échanges, les communes sont devenues de véritables soutiens du projet et des acteurs investis de la démarche de concertation, relai des informations et présents à chaque rencontre avec le public.

Forts de cet ancrage local, agriculteurs, élus et TotalEnergies ont pu dessiner ensemble une démarche de concertation sur mesure pour ce projet, qui s'est appuyée sur **deux besoins principaux**:

- Faire connaître l'agrivoltaïsme et son caractère vital pour le maintien des exploitations du collectif
- Adapter le projet au territoire et aux habitants en le faisant évoluer grâce à la concertation

Le dispositif de concertation volontaire a été déployé d'octobre 2023 à novembre 2024 et a représenté :

- 16 rencontres participatives
- 19 outils de mobilisation et d'information
- 1 site internet dédié qui relaie toute les informations et supports de communication
- 13 mois de concertation
- 8 communes concernées

La restitution de la concertation s'est déroulée le 14 novembre 2024 et a été l'occasion de présenter l'ensemble des mesures d'accompagnement retenues et intégrées au dossier de demande de permis de construire déposé en décembre 2024. A titre d'exemple, toutes les haies paysagères demandées par les riverains seront implantées.

ÉTAPES ET DÉROULEMENT

* (réalisation, animation, méthode, outils, prise en compte des citoyens à chaque étape, reconnaissance de la maîtrise d'usage, scénarios alternatifs, obstacles ou aléas rencontrés, innovations, etc.)

La démarche de concertation volontaire préalable au dépôt a duré 13 mois au total et s'est divisée en deux axes principaux : la démarche d'information et le dispositif de dialogue. L'information continuera tout au long des phases d'instruction, de construction et d'exploitation. L'objectif étant de toucher un public le plus large possible et de maintenir le lien tout au long du développement du projet, l'information a pris la forme de

- plusieurs numéros de lettre d'information, présentant les informations clefs sur le projet et distribués régulièrement ;
- un site Internet dédié qui présente toutes les informations sur le projet et permet un accès dématérialisé aux lettres d'informations ;
- des affiches et des flyers, invitant notamment aux différents temps d'échange ;



RÉSUMÉ DE LA DÉMARCHE

- des panneaux d'information, créés spécifiquement pour le projet et en particulier pour les permanences publiques ;
- des envois de mails aux personnes volontairement inscrites.

Les réseaux sociaux des communes ont également été un précieux relai.

En parallèle de l'information et dès octobre 2023, suite aux premiers échanges entre le collectif et les élus, les agriculteurs sont allés à la rencontre des habitants et des acteurs du territoire. Pendant plus d'un an, jusqu'en novembre 2024, ils ont informé et présenté le projet de parc agrivoltaïque au fur et à mesure de la réalisation des études techniques et environnementales.

Lors des premiers échanges, les riverains ont fait part de deux volontés fortes : être tenus informés de l'avancée du projet et pouvoir être impliqués dans sa conception. Ainsi, le dispositif d'information a été renforcé et des balades ateliers ont été mises en place pour travailler l'implantation du projet et les mesures d'accompagnement.

La définition de ces mesures a été un moment clef du processus de concertation et a notamment abouti à plusieurs modifications et adaptations du projets, listées ci-après.

Ces mesures ont pu être présentées lors de l'évènement de restitution, toujours en présence des agriculteurs et des élus. Les élus, lors des premiers échanges avec le collectif, avaient quant à eux émis le souhait que ce projet puisse avoir des retombées sur le territoire : il leur a donc été proposé qu'une réduction de la facture d'électricité pour les habitants des communes concernées soit mise en place au moment de la mise en service du parc.

Au total, la démarche de dialogue a donc été constituée de :

- réunions régulières avec les élus locaux, ainsi que 3 comités de suivi associant communes, communauté de commune et porteurs de projet ;
- réunions en janvier 2024 avec la Fédération des chasseurs de l'Aube et l'APPEPASA ;
- une session de porte à porte en janvier 2024 (34 foyers rencontrés) ;
- 4 permanences d'information organisées en janvier 2024, puis 4 autres entre mars et avril 2024. Ce format a favorisé les échanges entre les équipes et les riverains présents. Des panneaux créés pour l'occasion ont servi de support visuel ;
- une visite du démonstrateur agrivoltaïque des Comottes situé à Channay (en Côte-d'Or) en mai 2024 ;
- 6 balades-ateliers organisées les 3 et 4 juillet 2024 dont l'objectif était de coconstruire sur site avec les riverains les mesures d'accompagnement (notamment d'insertion paysagère) à mettre en place sur le projet ;
- des rencontres individuelles avec certains riverains ;



RÉSUMÉ DE LA DÉMARCHE

- un évènement de restitution organisé en novembre 2024, qui a été l'occasion de faire un retour d'expérience sur la démarche de concertation et présenter les mesures d'accompagnement adoptées (8km de haies paysagères avec choix des essences, retrait de certaines parcelles, bourse aux arbres, panneaux pédagogiques, réductions sur la facture d'électricité...).

IMPLICATION DES DIFFÉRENTS ACTEURS & ACTRICES

* parties prenantes, publics cibles, publics éloignés (nombre de personnes concernées), présence de contradictoire durant la démarche (quand (calendrier) et comment, quelles implications ?) etc.

De nombreux acteurs ont été mobilisés et consultés dans le cadre de la démarche de concertation, notamment:

- **Le collectif d'agriculteurs :**

Les trente agriculteurs concernés par le projet ont été très impliqués dans la démarche de concertation : le collectif était représenté à chaque rencontre institutionnelle et chaque instance de dialogue. Cette présence a constitué un atout majeur pour la démarche, leur permettant de porter leurs messages et de sensibiliser le public à l'importance du projet pour la pérennisation de leur activité.

- **Les élus concernées par le projet :**

Les élus (mairies et communauté de commune) ont été très présents tout au long de la démarche : informés et impliqués dès le début, ils sont par la suite devenus des relais et des ambassadeurs du projet.

Des instances régulières (comités de suivi, comités de projet...) ont garanti une information constante et la possibilité pour le territoire de participer à la coconstruction du projet. La réduction des factures d'électricité des riverains sera mise en place suite à leur demande.

- **Les services de l'Etat :**

Afin de garantir un dépôt serein du dossier et une instruction facilitée, les équipes projets se sont rapidement rapprochées des services instructeurs, qui ont été informés dès septembre 2023 du développement du projet. Après un premier pôle ENR en juillet 2024, un second s'est tenu en novembre 2024, durant lequel les services de l'Etat ont pu assister à une présentation du projet et d'une visite sur site appuyée par l'outil de réalité augmentée développé par TotalEnergies permettant d'appréhender l'insertion paysagère. Elus et représentants du collectif d'agriculteurs étaient également présents et ont pu s'exprimer sur le projet.

- **Les associations :**

Des réunions ont eu lieu en janvier 2024 avec la Fédération des chasseurs de l'Aube et l'APPEPASA. Ces rencontres ont permis au collectif d'informer ces acteurs du territoire et d'identifier avec eux de potentiels sujets de blocages.



RÉSUMÉ DE LA DÉMARCHE

Ces échanges ont servi à expliquer le projet en profondeur et à répondre aux premières questions et préoccupations concernant son impact potentiel, notamment en termes d'impact visuel. Le collectif et TotalEnergies se sont ensuite tenus à la disposition des associations pour toute nouvelle rencontre.

- **Le grand public et les riverains :**

Le grand public et les riverains ont été les plus concernés par les dispositifs de dialogue et de communication présentés précédemment et ont été dès le début très en demande d'information et d'échange, menant à l'adaptation du dispositif. La mobilisation a eu un impact important sur le projet qui a su évoluer en fonction des demandes et des échanges pour aboutir sur un projet correspondant aux attentes des riverains. La diffusion à domicile dans chaque commune (boitage de flyers ou lettres) et l'occupation de l'espace public avec des affiches furent privilégiés, de même qu'une communication de proximité via les élus du territoire (relais d'information) a garanti une bonne diffusion de l'information.

Au total, 120 personnes ont été rencontrées dans le cadre de la démarche de concertation.

RETOURS

* évaluation en interne par le porteur de projet et par les citoyens, impact de la démarche sur le projet, suivi (retour auprès des habitants, continuité de l'association), expérience des citoyens, réussite ou échec et raisons ?

L'impact de la concertation sur le projet final a été important. Dès les premiers échanges, les habitants ont exprimé auprès du collectif leurs préoccupations sur l'impact visuel des installations et ont demandé à être impliqués dans la définition des mesures à prendre pour atténuer cet impact.

- Lors des permanences d'information en mars-avril 2024, ce sujet a pris de l'importance, avec des discussions détaillées sur les types de végétaux à planter pour réduire la visibilité des panneaux solaires. Les riverains ont été particulièrement attentifs à une bonne intégration esthétique du projet sans nuire à la vue globale du paysage environnant ou au projet des exploitants.
- Des balades-ateliers, sur le terrain avec les exploitants et les élus ont permis grâce, à des photomontages, de mieux appréhender l'impact visuel des futurs panneaux solaires. Les points d'attention qui firent l'objet d'arrêts lors des balades avaient préalablement été travaillés avec les habitants.

Ces échanges sur site ont donc permis de finaliser et d'acter des mesures d'accompagnement à intégrer au dossier de demande de permis de construire.

L'implantation de haies supplémentaires (8km au total) demandée par les riverains a été intégrée au projet, ainsi que la plantation de différentes essences et le retrait de certaines parcelles du projet.



LA DÉMARCHE

Une bourse aux arbres permettra également aux riverains impactés visuellement par le projet d'acquérir des végétaux afin de les planter chez eux à leur guise pour moduler leur vue sur les panneaux.

D'autres mesures seront également mises en place suite aux échanges avec les riverains : couleur des postes de transformation, installations de panneaux pédagogiques sur les chemins de randonnée du territoire et aux abords du projet sur des thématiques agricole et environnementale, financement participatif pour les riverains du projet, réduction de la facture d'électricité...

Ces mesures ont été présentées aux riverains, aux élus et au collectif lors d'un évènement de restitution qui s'est déroulé le jeudi 14 novembre 2024 pour conclure la phase de concertation et partager les engagements retenus par TotalEnergies Renouvelables. La conformité des mesures d'insertion paysagère avec celles évoquées lors des balades-ateliers a été saluée par les participants. Lors de cet évènement, les élus ont fait part de leur satisfaction quant à la démarche de concertation menée conjointement par le collectif et TotalEnergies.

Enfin, la démarche a fait l'objet d'un retour d'expérience entre les équipes de TotalEnergies et Stratéact afin de faire un bilan (points forts, points faibles, axes d'amélioration...) de la démarche pour pouvoir capitaliser sur cette expérience dans le cadre de projets futurs.

AJOUTS SUR LA DÉMARCHE

- Lien vers le site internet: <https://www.terres-sud-aubois.fr/>
- Lien vers le bilan de concertation : https://www.terres-sud-aubois.fr/media/TotalEnergies_Renouvelables_Projet_AgriPV_Terres_du_Sud_Aubois_Bilan_conce...on_VF3.pdf

COMMENTAIRES LIBRES

L'investissement du collectif d'agriculteurs et des élus dans la démarche de concertation a fait des Terres du Sud Aubois un projet de territoire adapté aux habitants et salué par les collectivités. La diversité et la fréquence des instances d'informations et de rencontre ont permis de toucher un public large qui s'est investi dans le projet des agriculteurs.

